

Justificatif généré le 19/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

19/04/2022

Département de publication :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288226>

N° d'annonce :

19301514715980-2020J00734_2022-03-31

TANA

Société par actions simplifiée à associé unique

111 Avenue Victor Hugo, 93300 Aubervilliers

R.C.S. : BOBIGNY 840 286 272

Activité : réparation d'autres biens personnels et domestiques

Tribunal de commerce de Bobigny

Jugement de clôture – Jugement de clôture pour insuffisance d'actif

Jugement en date du 31 mars 2022

Greffes du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)